

demande d'ADMISSION en SECONDE en cours d'année - Lycée Masséna

Le lycée Masséna est un lycée de secteur, il accueille les lycéens habitant le secteur : lien pour connaître votre zone de sectorisation : <https://www.ac-nice.fr/inscription-au-lycee-dans-les-alpes-maritimes-121861>

ADMISSION EN SEPTEMBRE 2023 :

- **Pour une rentrée en septembre 2023, l'inscription lancée par le collège courant mai 2023 est informatisée par la procédure AFFELNET (affectation des élèves par internet).**
La famille recevra une notification d'affectation le 29 juin 2023 ainsi qu'un lien pour télécharger le dossier d'inscription à renvoyer complété par mail uniquement au lycée avant le 4 juillet 2023.

SITUATION SCOLAIRE 2022/2023	PROCEDURE	A QUI S'ADRESSER	CALENDRIER
collège public ou privé sous contrat Elève venant d'un établissement étranger AEFE	Procédure Affelnet si académie de Nice, Affelmap si hors académie de Nice	Au collège d'origine	Conseil de classe 3 ^{ème} trimestre
Enseignement CNED (100%)	Inscription soumise à l'avis de passage du CNED	Au lycée d'accueil	Conseil de classe du CNED - Inscription au plus tard fin juin
Collège privé hors contrat ou instruction dans la famille	Examen d'entrée dans l'enseignement public	DSDEN des Alpes Maritimes Mail : examen.public06@ac-nice.fr	Evaluations courant mai

ADMISSION EN COURS D'ANNEE :

- **Pour une admission en cours d'année :** (Sauf décision de justice confiant l'autorité parentale à un membre de la famille ou un tiers, le lycée ne scolarise que les enfants résidant avec son ou ses parents.)

Selon la situation actuelle de l'élève, différentes procédures existent cf tableau :

SITUATION SCOLAIRE 2022/2023	PROCEDURE	A QUI S'ADRESSER
Lycée public ou privé sous contrat Elève venant d'un établissement étranger AEFE Enseignement CNED (100%)	Fiche de candidature	Mail au secrétariat du Proviseur Adjoint massena.secretariat.eleves@ac-nice.fr
Collège privé hors contrat Instruction dans la famille	S'adresser au collège de secteur pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire.	Collège du secteur du lieu d'habitation
Arrivée d'un pays étranger- Etablissement non AEFE	S'adresser au collège de secteur (lien ci-dessus) pour une évaluation de maîtrise de la langue française et du niveau scolaire. Si l'élève n'a pas encore d'adresse dans l'académie, s'adresser à casnav06@ac-nice.fr	